



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E85612

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2024

ÉDITÉ LE 28/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Forme juridique : SCOP

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 451 193 742 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0002830 03 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143850960

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143850960

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TOURNEE DU COQ

9 IMPASSE DES POUSSINS
31470 FONSORBES

Téléphone : 05 34 51 38 31

Portable : 06 89 11 17 71

Fax : 05 67 33 92 35

Site Internet : www.latourneeducoq.com

E-mail : tourneeducoq31@gmail.com

Responsabilité légale :

JEAN STÉPHANE MANDATAIRE / GAYET FRÉDÉRIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	29/03/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	29/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	14/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	07/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.